

Récoltes médiocres, prix en baisse : le secteur végétal connaît des difficultés en 2005

En 2005, les exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) enregistrent une baisse de 9,4 % en valeur réelle du résultat courant avant impôts, après une hausse de 2,6 % en 2004. Après 2003, les exploitations agricoles doivent de nouveau faire face en 2005 à la sécheresse, qui pénalise la plupart des récoltes. La production recule dans la quasi-totalité des secteurs, de même que la plupart des prix de vente. À l'exception du maraîchage et de l'horticulture, l'ensemble des orientations végétales voient leur résultat reculer. Pour les arboriculteurs fruitiers et les viticulteurs en particulier, 2005 est une année très difficile.

1. Les évolutions sont exprimées, sauf mention contraire, en valeur réelle, à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+ 1,87 % entre 2004 et 2005).

Le résultat courant avant impôts (ou RCAI) des exploitations du RICA s'élève en 2005 à 28 000 euros en moyenne par exploitation. Il recule ainsi par rapport à 2004 de 7,7 % en valeur courante, soit 9,4 % en valeur réelle¹. La production globale fléchit de 3 %. Les ventes de l'année sont stables. La production stockée, qui avait fortement augmenté en 2004 grâce aux récoltes abondantes de l'année, retrouve en 2005 son niveau de 2003.

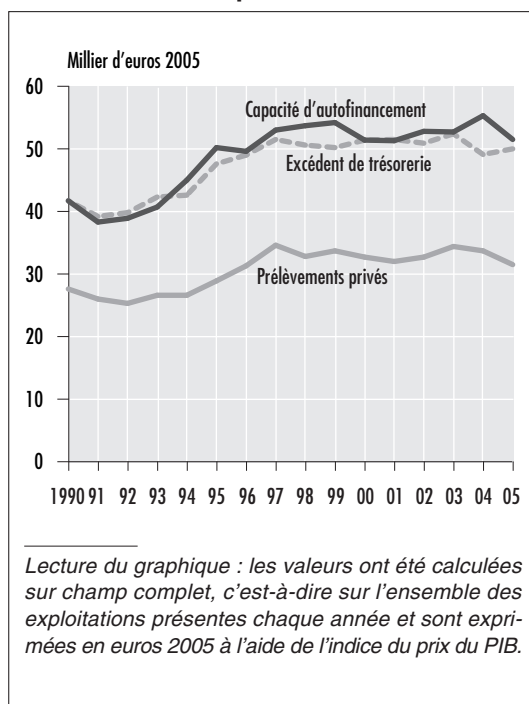
Les charges d'approvisionnement s'élèvent à 43 600 euros en moyenne (- 2 %), elles représentent ainsi 35 % du total des charges d'exploitation. Plusieurs postes de charges sont en hausse, à commencer par l'énergie. En effet, la hausse du prix du pétrole, qui se poursuit en 2005, entraîne une nouvelle forte augmentation des dépenses en énergie stockée (+ 18 %). Les autres dépenses en énergie, qui incluent notamment le carburant acheté à la pompe, augmentent quant à elles

de 6 %. Les dépenses en engrais et amendements continuent également d'augmenter à cause de la hausse du prix des engrais azotés, et s'établissent à 7 800 euros en moyenne par exploitation. À l'inverse, les dépenses en aliments grossiers enregistrent une baisse de 19 % en 2005. Malgré une certaine sécheresse, les éleveurs disposent en 2005 de stocks de fourrage suffisants, leur évitant de s'approvisionner en dehors de l'exploitation. Les dépenses en aliments concentrés diminuent aussi, mais de façon moindre (- 8 %). Pour compenser les accidents climatiques, gelées et sécheresse survenus pendant l'année 2003, les subventions d'exploitation avaient fortement augmenté en 2003 et 2004, les indemnités calamité étant parfois reportées sur l'année suivante. En 2005, elles s'établissent à 27 400 euros en moyenne par exploitation, en légère baisse par rapport à 2004. Les primes classiques aux terres arables

et aux bovins subissent une légère érosion, en raison de la modulation de 3 %. Mais la prime aux produits laitiers double. Comme le RCAI baisse, le ratio subventions d'exploitation sur résultat courant avant impôts augmente de 7 points et s'établit ainsi à 98 %. La capacité d'autofinancement diminue, à 51 500 euros en moyenne. Les prélèvements

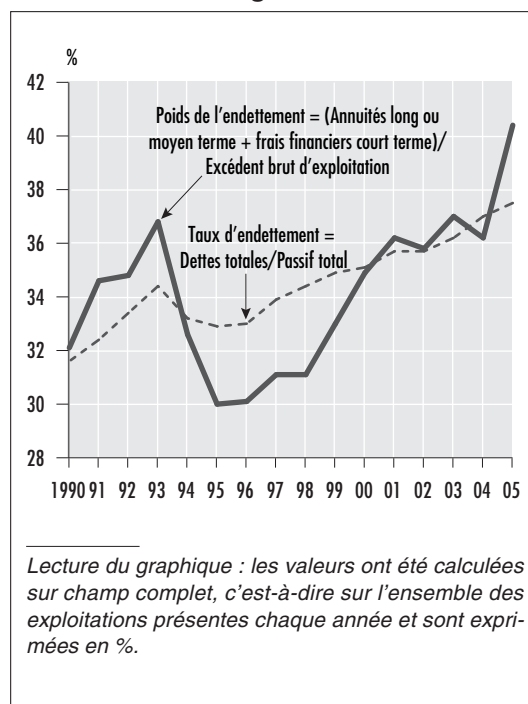
privés, solde des retraits et des apports en espèce ou en nature effectués par l'exploitant, reculent également en 2005 pour s'établir à 31 500 euros par exploitation. Ils sont destinés à couvrir les besoins de l'exploitant et de sa famille et à acquitter les charges sociales, 8 500 euros en moyenne. L'autofinancement, qui est égal à la capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement se replie de 6 %



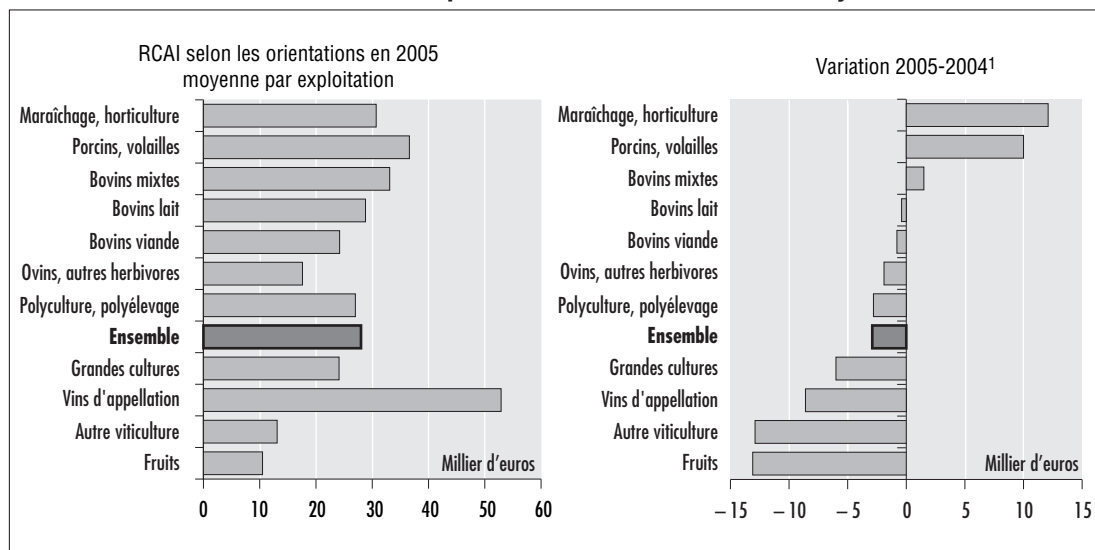
Source : RICA

Le poids de l'endettement continue d'augmenter



Source : RICA

Le résultat courant avant impôts atteint 28 000 euros en moyenne en 2005



1. Les variations sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en euros 2005 à l'aide de l'indice du prix du PIB.

Source : RICA

L'UE à 25 en 2004

Pour la première fois en 2004, les nouveaux États membres de l'Union européenne ont transmis leurs données nationales pour alimenter le RICA européen. En raison d'un grand nombre de données manquantes, les données relatives à Malte ne sont pas exploitées pour l'instant. Par ailleurs, les données concernant l'Espagne ne sont pas complètes, les chiffres présents ne prennent pas en compte les données de la Catalogne.

En 2004, l'Union européenne à 25 États membres compte 4,0 millions d'exploitations professionnelles, soit 1,0 million d'exploitations de plus que dans la configuration de l'UE à 15. En moyenne, ces exploitations européennes emploient 1,66 UTA pour une SAU de 34,3 ha. La dimension économique moyenne s'élève à 32,7 UDE, soit l'équivalent d'une exploitation de la CDEX 7. Le résultat courant avant impôts atteint 18 100 euros, tandis que les subventions s'établissent à 10 600 euros, soit 60 % du RCAI moyen. Les 25 pays qui composent aujourd'hui l'Union européenne, présentent des caractéristiques agricoles propres qui les différencient parfois fortement les uns des autres. Ainsi, les pays de la moitié sud de l'Europe se caractérisent par des surfaces agricoles utiles relativement petites, c'est le cas notamment de la Grèce (6,3 ha de SAU moyenne), de Chypre (7,0 ha) ou de la Slovénie (12,7 ha). À l'inverse, les exploitations de la moitié nord du continent présentent en général des surfaces plus étendues, en particulier le Royaume-Uni (148,7 ha), l'Estonie (107,8 ha),

et la Suède (93,3 ha). Les pays de l'est de l'Europe emploient pour la plupart un nombre relativement élevé d'unités de travail annuel. En Slovaquie, on dénombre en 2004 environ 20,67 UTA par exploitation, dont 1,14 UTANS. Il s'agit en effet de très grandes exploitations de type sociétaire le plus souvent, de 550,9 ha en moyenne, qui emploient une main-d'œuvre salariée qualifiée et nombreuse. La République tchèque et l'Estonie emploient également une main-d'œuvre importante, avec respectivement 9,84 et 2,99 UTA en moyenne par exploitation.

Les subventions d'exploitation s'échelonnent en 2004 entre 2 000 euros en moyenne pour la Pologne et 54 100 euros moyens en Slovaquie. En France, la moyenne s'établit entre ces deux valeurs extrêmes avec 25 800 euros. En tête des pays pour le niveau de leurs aides directes, on retrouve les pays détenant les SAU moyennes les plus élevées : Slovaquie (54 100 euros), République tchèque (40 500 euros), Royaume-Uni (41 200 euros). Le système actuel d'attribution des subventions est lié à la taille, mais diffère sensiblement entre anciens et nouveaux membres de l'UE. Les pays de l'Europe de l'Est bénéficient d'un système simplifié d'aides européennes exclusivement lié à la surface, moins avantageux que celui des pays de l'UE à 15. Ramenés à l'hectare, les taux de subventions les plus faibles sont détenus par l'Estonie et la Slovaquie avec moins de 100 euros par hectare, contre 890 euros pour la Finlande ou encore 700 euros pour l'Autriche.

Date d'adhésion à l'UE	Pays	Nombre d'exploitations représentées	SAU (ha)	UTA totales	dont UTANS	Taux de subventions à l'hectare (k€/ha)	Résultat courant avant impôts (k€)
Avant 2004	Italie	687 700	16,8	1,38	1,09	0,37	24,6
	Espagne	587 300	30,4	1,47	1,09	0,21	24,1
	Grèce	493 800	6,3	1,23	1,07	0,63	10,4
	France	369 100	73,7	1,93	1,43	0,35	27,6
	Allemagne	225 600	72,3	2,14	1,41	0,39	28,9
	Portugal	157 900	17,6	1,45	1,22	0,24	6,4
	Irlande	113 200	41,6	1,16	1,09	0,37	17,6
	Royaume-Uni	97 600	148,7	2,33	1,32	0,28	29,9
	Autriche	77 300	27,3	1,63	1,54	0,70	24,6
	Pays-Bas	65 100	31,2	2,41	1,44	0,30	29,8
	Finlande	44 600	46,5	1,52	1,32	0,89	20,9
	Danemark	38 700	69,9	1,45	0,87	0,37	6,8
	Belgique	35 400	40,4	1,88	1,55	0,38	45,3
	Suède	30 700	93,3	1,42	1,17	0,31	6,5
Luxembourg	1 700	74,1	1,71	1,46	0,51	39,9	
À partir de 2004	Pologne	742 200	15,7	1,75	1,56	0,13	5,9
	Hongrie	83 100	49,4	1,88	0,68	0,18	6,6
	Slovénie	36 200	12,7	1,98	1,88	0,44	6,5
	Lituanie	30 900	52,0	2,13	1,58	0,11	12,3
	Chypre	26 400	7,0	1,26	0,96	0,49	3,0
	Lettonie	20 500	61,1	2,56	1,67	0,12	8,3
	Rép. tchèque	13 600	266,2	9,84	1,36	0,15	27,9
	Estonie	6 800	107,8	2,99	1,47	0,10	15,8
Slovaquie	3 500	550,9	20,67	1,14	0,10	59,7	
UE à 25 Malte excepté		3 989 000	34,3	1,66	1,26	0,31	18,1

Source : Communauté européenne, RICA européen 2004

diminuée des prélèvements privés, diminue cette année de près de 11 %. Avec 20 000 euros en moyenne, il finance une part importante de l'investissement. Celui-ci est en retrait cette année encore (- 15 %). L'excédent de trésorerie d'exploitation, qui correspond au flux effectif de trésorerie généré pendant l'exercice, augmente de 4 %.

Le poids de l'endettement (remboursements financiers/excédent brut d'exploitation), en progression, s'établit à un niveau élevé avec 40,4 %. Si la taille des exploitations et le total de l'actif s'accroissent, le montant des dettes également. L'endettement moyen des exploitations atteint en 2005 121 800 euros en moyenne, contre 90 500 euros en 1995 et 57 200 euros en 1985 calculés en valeur 2005. Le taux d'endettement, stable, s'élève à 37,5 %.

Ces données moyennes sont le reflet de situations extrêmement diversifiées et changeantes, que le RICA permet d'appréhender. Ainsi en 2005, les 346 200 exploitations professionnelles, prises globalement, affichent un résultat moyen de 28 000 euros. Mais la même année, 45 500 d'entre elles, soit environ 13 %, enregistrent un résultat négatif. À l'opposé, 28 600 exploitations, soit un peu plus de 8 %, détiennent un RCAI supérieur à 70 000 euros. La médiane, qui sépare la population en deux parties égales, s'établit à 21 000 euros : la moitié des exploitations possède un résultat supérieur, l'autre moitié un résultat inférieur. Le résultat d'exploitation peut varier considérablement d'une année à l'autre. Les mouvements des résultats individuels sont loin d'être coordonnés, de même rythme ou de même sens. Ainsi entre 2004 et 2005, 2 300 exploitations enregistrent une baisse de leur RCAI supérieure à 100 000 euros, 2 100 enregistrent quant à elles une hausse dépassant les 100 000 euros.

En 2005, le résultat courant avant impôts est globalement en baisse, mais la situation est extrêmement contrastée entre les différentes orientations. Si le résultat chute dans la plupart des secteurs, il s'améliore dans les orientations maraîchage, horticulture, porcins, volailles et pour les orientations d'élevage bovins mixtes.

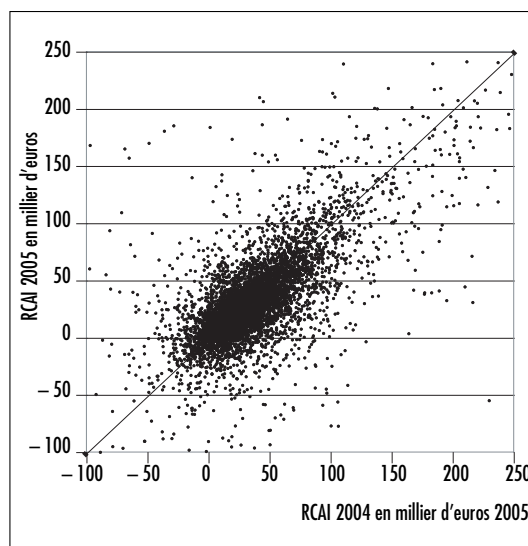
En 2004, le RCAI des exploitations spécialisées en **autre viticulture** reculait de 20,4 % en valeur réelle. En 2005, la situation se détériore plus vivement encore. Avec une chute de 49,5 %, le résultat s'établit désormais à 13 100 euros en moyenne. Après l'arboriculture fruitière, c'est l'orientation qui détient le plus faible RCAI moyen par exploitation.

Les résultats sont particulièrement catastrophiques en Languedoc-Roussillon. En 2005 dans cette région, 57 % des viticulteurs dégagent un revenu négatif. En revanche, la situation est plus favorable aux exploitations de Poitou-Charentes, qui conservent de bons résultats, avec un RCAI en progression.

Les ventes s'effritent à peine (- 1 %), alors que la production de l'exploitation diminue de 11 %. Après les bons rendements de 2004, les récoltes sont en vif repli. Le rendement des vignes pour vin de table recule de 19 %. Les prix, quant à eux, continuent de chuter et ne permettent pas de pallier les volumes déficitaires. Le prix du vin de table recule de 12 % par rapport à 2004. L'excédent brut d'exploitation atteint 33 100 euros, en baisse de 28 %. L'ensemble des charges d'exploitation est stable à 87 700 euros. L'autofinancement recule de 67 % et s'élève à 10 100 euros. Il pénalise fortement l'investissement, lui-même en retrait de 34 %.

Les exploitations spécialisées en **viticulture d'appellation** ont connu, ces dernières années, des résultats très fluctuants d'un exercice à l'autre. Ainsi en 2005, leur RCAI connaît une nouvelle baisse (- 13,9 %), mais demeure à un niveau relativement élevé avec 52 900 euros en moyenne. Toutefois, ces résultats moyens ne reflètent pas suffisamment les forts contrastes qui existent actuellement entre les différentes régions viticoles françaises. Ainsi, les régions du sud de la France, notamment l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon, sont les plus durement

Comparaison du RCAI entre 2004 et 2005



Source : RICA

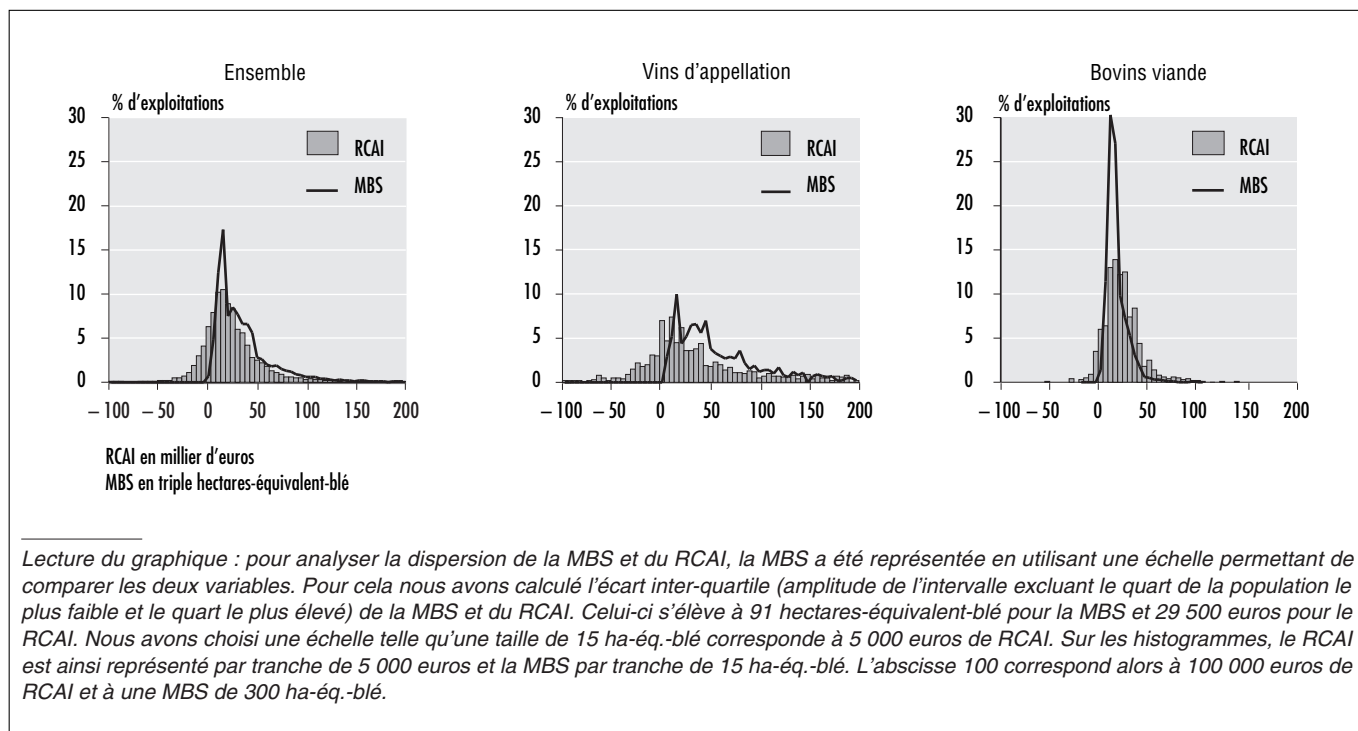
touchées par la crise des vins AOC, avec un RCAI qui est plus que divisé par 2 entre 2004 et 2005 (- 67 % en Aquitaine, - 69 % en Languedoc-Roussillon). En revanche, la situation est beaucoup plus confortable pour les régions viticoles de la moitié nord du pays, en particulier pour la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Globalement, les ventes restent stables à 185 300 euros, alors que la production de l'exercice chute de 4 %. Le rendement des vignes AOC s'effrite, de même que le prix du vin de qualité recule de 3 %. Les charges d'exploitation, en légère baisse, s'établissent à 150 800 euros, avec notamment une augmentation de 16 % des charges totales en énergie. L'autofinancement et l'investissement sont en vif recul.

En 2005, la situation des exploitations spécialisées en **arboriculture fruitière** est très préoccupante. Après une chute de 36,0 % en 2004, le RCAI recule de nouveau plus vivement encore (- 52,0 %) pour s'élever à seulement 10 500 euros en moyenne. C'est presque trois fois moins que la moyenne toutes orientations confondues. La production et les ventes reculent. La plupart des rendements progressent : pêche (+ 20 %), pomme de table (+ 13 %), abricot (+ 8 %). Mais tous les prix sont orientés à la baisse,

notamment la pomme de table (- 18 %), la pêche (- 17 %), la poire de table (- 16 %). Les charges d'exploitation sont stables. Si les charges d'approvisionnement et les amortissements baissent, les charges de personnel augmentent (+ 4 %) et s'établissent à 54 100 euros en moyenne par exploitation. Ce secteur emploie en effet une main-d'œuvre importante, notamment saisonnière. En 2005, on dénombre en moyenne 4,41 UTA par exploitation, soit 2 % de plus qu'en 2004. Les prélèvements privés ont diminué de 35 %, de même que l'excédent de trésorerie (- 12 %). Seul l'investissement progresse et s'établit à 19 600 euros.

La situation continue de se dégrader en **grandes cultures**. Le résultat courant avant impôts, qui avait déjà reculé de 8,4 % en 2004, se replie en 2005 plus fortement encore (- 20,1 %) pour atteindre 24 100 euros en moyenne. Production et ventes diminuent. Contrairement à l'année précédente, les récoltes de l'année 2005 sont peu abondantes. La plupart des rendements sont en baisse, notamment celui des pois protéagineux (- 11 %), du blé (- 8 %), de l'orge (- 6 %), du maïs grain (- 5 %). Les prix de vente des produits sont pratiquement tous en repli : pois protéagineux (- 12 %), blé (- 11 %), orge

Dispersion du RCAI et de la MBS en 2005 pour quelques orientations



Source : RICA

Les charges d'exploitation et les modalités d'accès à l'eau pèsent sur l'irrigation

Actuellement, le maïs est la principale culture irriguée en France. Sur la période « 2003-2004-2005 »¹, il représente 52 % de la surface irriguée totale, d'après les données issues du réseau d'information comptable agricole (RICA). Quelque 29 000 exploitations professionnelles possèdent des surfaces en maïs grain irrigué. Pour 20 000 d'entre elles, la surface en maïs grain totale représente plus de 5 % de la SAU et 90 % au moins de la production de maïs est irriguée. Pour 48 000 autres exploitations, la superficie en maïs grain cultivée atteint également au moins 5 % de la SAU totale, mais cette surface est entièrement cultivée en sec, sans recours à l'irrigation. L'ensemble des résultats fournis dans la suite du texte sont relatifs à ces deux classes d'exploitations « spécialisées » maïsicoles, l'une irriguant, l'autre pratiquant la culture sèche. Pour ces exploitations productrices de maïs, la surface de maïs grain irriguée s'élève à 551 000 ha, celle de maïs sec est de 677 000 ha. Le rendement moyen du maïs grain atteint alors 97 quintaux par hectare, contre 79 quintaux par hectare en moyenne pour le maïs sec.

Les exploitations irriguant la quasi-totalité de leur maïs se distinguent en particulier par le niveau élevé de leurs charges d'exploitation. Sur la période 2003-2005, les seules dépenses en eau d'irrigation atteignent 2 600 euros en moyenne par exploitation, soit pratiquement 66 euros par hectare irrigué. Les charges en électricité, qui permet notamment d'alimenter les pompes dans le processus d'irrigation, atteignent quant à elles 2 900 en moyenne, soit pratiquement le double de la moyenne France entière. Le coût dû à l'irrigation est directement lié à l'origine et à la nature du réseau d'irrigation. En 2005, au sein des exploitations spécialisées dans le maïs irrigué, 47 % puisent leur eau depuis un réseau individuel, donc gratuitement. Pour 31 % d'entre elles, l'eau provient d'un réseau collectif, public ou privé, pour 130 euros moyens par hectare. Mais ce montant peut varier considérablement d'une région à une autre. Ramené

à l'hectare irrigué, le prix de l'eau d'irrigation varie entre 30 euros dans la région Centre et 180 euros en Rhône-Alpes. En effet, pour près de 80 % des irrigants de la région Centre, l'eau d'irrigation provient de pompage depuis un réseau individuel. Le coût de l'eau est donc nul pour ces exploitations. À l'inverse, en Rhône-Alpes, l'eau d'irrigation provient dans 77 % des cas d'un réseau collectif public, pour lequel le coût moyen à l'hectare atteint 200 euros.

Au niveau France entière, le résultat courant avant impôts (RCAI) des producteurs de maïs irrigué atteint 27 000 euros en moyenne, soit 310 euros à l'hectare, contre respectivement 28 800 euros et 360 euros à l'hectare pour les producteurs de maïs cultivé en sec. Les subventions d'exploitation sont plus élevées en moyenne chez les irrigants, 38 400 euros en moyenne, soit 43 % de plus que chez les non-irrigants. Ceci s'explique par les différences de rendement de référence, et donc de montant d'aide à l'hectare, entre cultures sèches et irriguées. Le taux d'endettement se situe au niveau de la moyenne nationale toutes exploitations confondues avec 37 %.

Les différences des résultats économiques entre exploitations produisant du maïs grain irrigué et exploitations produisant du maïs en sec sont difficiles à interpréter, le maïs n'étant que l'une des spéculations pratiquées. Elles dépendent fortement de la localisation géographique des exploitations. Si au niveau France entière le résultat courant avant impôts à l'hectare est moins élevé chez les irrigants que chez les non-irrigants, dans certaines régions on retrouve un classement inverse. C'est le cas notamment de régions qui irriguent fortement, comme l'Aquitaine ou Midi-Pyrénées. En Aquitaine notamment, le RCAI atteint 390 euros en moyenne chez les producteurs de maïs irrigué, contre 340 euros chez les non-irrigants.

1. Toutes les valeurs fournies dans le texte et dans le tableau correspondent à des moyennes des valeurs 2003, 2004 et 2005.

Résultats 2003 à 2005 des exploitations maïsicoles

Moyennes 2003-2004-2005	France		Centre	Alsace	Pays de la Loire	Poitou-Charentes	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Rhône Alpes
	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs sec »	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs irrigué »	Type « Maïs irrigué »
Moyennes 2003-2004-2005 - Résultats financiers et caractéristiques des exploitations									
Échantillon	445	1 024	78	15	41	63	87	94	42
Population représentée	19 900	48 400	2 800	500	1 900	2 700	3 800	4 900	2 000
SAU (ha)	93,0	74,1	145,8	70,9	108,4	126,1	70,6	73,5	63,8
SAU irriguée (ha)	39,1	0,4	52,4	56,7	38,4	45,3	37,7	32,9	29,4
Surface en maïs grain (ha)	27,8	14,0	29,2	54,2	25,5	36,9	28,8	24,6	19,1
Surface en maïs grain irriguée (ha)	27,6	///	29,2	53,1	25,5	36,5	28,5	24,6	19,0
Rendement du maïs grain (q/ha)	96,9	79,0	104,0	115,9	93,7	95,7	95,6	91,3	95,7
Dépenses en eau d'irrigation (k€)	2,6	///	1,6	0,1	1,0	1,4	1,6	3,8	5,3
Dépenses en eau d'irrigation/ha irrigué (€/ha)	66	///	30	3	25	31	44	116	181
Electricité (k€)	2,9	1,7	3,1	1,3	4,2	3,6	3,8	1,4	1,9
Production de l'exercice (k€)	132,4	135,2	156,0	93,4	198,8	134,5	163,7	87,0	109,3
Subventions d'exploitations (k€)	38,4	26,8	55,3	33,9	44,2	49,8	30,5	32,4	28,5
Subventions d'exploitations/ha (€/ha)	413	362	379	479	408	395	432	441	447
RCAI (k€)	28,8	27,0	39,0	30,1	41,0	35,6	27,8	20,0	22,1
RCAI/ha (€/ha)	311	364	268	426	379	280	394	273	349
RCAI/UTANS (k€)	19,2	18,6	29,9	23,1	21,2	22,9	17,1	14,5	15,7
Charges salariales/production (%)	8,0	5,0	4,0	1,0	5,0	4,0	13,0	7,0	12,0
Taux d'endettement (%)	37	41,0	44,0	28,0	46,0	43,0	39,0	27,0	30,0
Résultats 2005 - Nature du réseau d'irrigation									
Réseau collectif public	17 %	///	4 %	0 %	5 %	0 %	14 %	17 %	77 %
Réseau collectif privé	14 %	///	4 %	0 %	8 %	8 %	20 %	24 %	7 %
Réseau individuel	47 %	///	80 %	97 %	68 %	48 %	41 %	34 %	14 %
Réseau mixte	22 %	///	12 %	3 %	19 %	44 %	25 %	25 %	3 %

Source : RICA 2003-2004-2005

(- 5 %). Les charges d'approvisionnement augmentent (+ 2 %), en particulier les achats d'engrais et d'amendements (+ 6 %) et les dépenses en énergie stockée (+ 20 %), tirés par le prix du pétrole. L'autofinancement chute de 26 %, de même que l'investissement (- 14 %). En 2004, le taux de gel avait été abaissé volontairement à 5 %, pour permettre aux exploitants de produire davantage après la sécheresse de 2003. En 2005, les surfaces en jachère nue augmentent de 22 %, celles en jachère industrielles doublent. Les aides aux jachères progressent ainsi de 25 %. Le total des aides directes demeure à un niveau élevé avec 39 900 euros en moyenne, en repli de 5 %, avec notamment une baisse des aides au secteur céréales (- 6 %). Celles-ci s'élèvent désormais à 23 600 euros en moyenne, soit 59 % du total des subventions. L'année 2005 est plus favorable aux exploitations animales. Le RCAI des éleveurs de **bovins laitiers** régresse peu (- 1,3 %) et s'élève à 28 800 euros en moyenne par exploitation. La production de l'exercice, également en baisse, s'élève à 111 300 euros en moyenne. Pourtant, le prix du lait continue de baisser, pour la 3^e année consécutive (- 5 % à prix constants). La mise en place en 2004 de la prime aux produits laitiers (ADL) a permis aux éleveurs de maintenir un niveau de résultat stable. Malgré la modulation de 3 %, les subventions d'exploitation de l'orientation progressent de 9 % et atteignent 23 200 euros en moyenne. La prime ADL double pratiquement par rapport à l'année précédente et s'établit à 5 800 euros. Malgré la baisse des dépenses en alimentation du bétail, les charges d'exploitation se maintiennent au niveau de 2004. Les éleveurs de bovins lait subissent notamment la hausse des dépenses en énergie, mais aussi une progression des charges en produits vétérinaires. L'autofinancement augmente en 2005.

Pour les éleveurs de **bovins viande**, la situation semble également se maintenir. Avec 24 200 euros moyenne, le RCAI se repli modérément (- 3,1 %). Les ventes de l'année ont bien progressé (+ 7 %), de même que la production de l'exercice. Le prix de vente des bovins mâles de 1 à 2 ans augmente, de même que celui des bovins mâles de 2 ans et plus. Les subventions d'exploitation diminuent par rapport à 2004, mais conservent néan-

moins un niveau parmi les plus élevés des orientations avec 38 100 euros en moyenne par exploitation. Comme dans la plupart des autres secteurs, les charges d'exploitation augmentent, en dépit de la diminution des dépenses en aliments du bétail. Malgré l'augmentation de l'autofinancement, l'investissement recule assez vivement en 2005 (- 17 %). L'excédent de trésorerie d'exploitation augmente (+ 13 %), reflétant la progression des ventes.

Après la grave crise de 2002, le secteur **hors-sol** voyait sa situation s'améliorer en 2004. En 2005, le RCAI des orientations de porcs, volailles s'établit à 36 600 euros en moyenne. Il continue d'augmenter (+ 36,1 %), mais la situation est très contrastée entre le secteur de la volaille et celui du porc.

Si au niveau global, porcs et volailles confondus, la plupart des voyants sont au vert, les exploitations spécialisées dans la volaille connaissent, contrairement aux éleveurs de porcs, une année 2005 moins faste. Elles commencent à subir en 2005 les conséquences de l'épizootie de grippe aviaire. En effet, à partir du 4^e trimestre, le virus H5N1 commence à se propager aux frontières de l'Europe, poussant au confinement des volailles et créant une forte baisse de la consommation de volailles. Les producteurs et éleveurs de volailles ont anticipé la crise en réduisant volontairement leurs effectifs. Le volume des ventes a diminué, notamment pour les poulets de chair, les dindes, les œufs, ce qui a permis de maintenir les prix de ventes moyens. Du côté du secteur du porc, production et prix de vente des porcs à l'engrais et truies mères augmentent. Pour l'ensemble de l'orientation, les charges d'exploitation diminuent, notamment en raison de la baisse du prix des aliments du bétail en 2005. Les dépenses en aliments concentrés reculent ainsi de 10 % cette année. L'autofinancement continue de progresser (+ 37,3 %). Avec 34 900 euros en moyenne, il n'incite pourtant pas à l'investissement, qui baisse de 6 %. Les exploitants de la filière hors-sol privilégient, comme en 2004, le désendettement. La dette totale moyenne par exploitation diminue de plus de 8 %. L'excédent de trésorerie s'élève en 2005 à 68 700 euros en moyenne, soit presque 20 000 euros de plus que la moyenne nationale.